

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entre Boudry et Grandson. Il demande, entre autres, d'étudier une variante consistant à construire la N1 et à renoncer à la N5 entre Boudry et Grandson. Il ne nous semble pas difficile de voir la tendance à des considérations telles que pour obtenir la réalisation de la N1 entre Yverdon et Avenches, on peut envisager la suppression totale de la N5 entre Boudry et Grandson.

C'est à juste titre que les Neuchâtelois craignaient, avec la remarque de la commission Biel suggérant la réduction du gabarit de la N5 à l'ouest de Boudry, que la porte soit ouverte à toutes sortes d'interprétations. C'est d'ailleurs le danger de tous les rapports comme celui du réexamen de tronçons de RN que chacun y prenne les passages qui lui conviennent pour défendre ses propres intérêts, sans respecter le but et le mandat initialement défini.

Il nous semble indispensable de répéter les points suivants concernant le tronçon neuchâtelois de la N5 à la Béroche:

- Ce tronçon n'a pas été mis en question et ne faisait pas partie du mandat de la commission Biel.
- Le réseau des routes nationales est un réseau cohérent à long terme qui doit respecter de hautes exigences de trafic et de sécurité. Les discontinuités, les changements de gabarits et de régime (régime autoroutes avec séparation des sens de circulation ou route à trafic à contresens ou à trafic mixte) sont dangereux et a priori à éviter.
- La justification d'un tronçon ne devrait pas dépendre de la qualité d'un projet routier. Nous avons l'impression que la commission Biel a essayé de trouver un bon projet pour la N1 entre Yverdon et Avenches, en comparant 3 variantes, pour justifier le tronçon en question (sans succès car toutes les évaluations étaient négatives!).
- Comme pour le tronçon de la N1 Yverdon-Avenches dans le cadre de la commission Biel, il existe une volonté politique claire de réaliser le tronçon de la N5 entre Boudry et Grandson, dans le cadre et dans la classification fixée par les lois en vigueur.

C'est à nous, techniciens, en particulier à ceux de notre section, de trouver des solutions justes, valables, sûres, économiques et bien adaptées aux conditions locales, pour que nous n'ayons pas à craindre le jugement de nos après-venants.

Le comité

Calendrier des manifestations

1983

Avril

2-3 avril Tunis
CISTOD (Confédération des organisations scientifiques et tech-

niques pour le développement): 1^{er} congrès mondial.

6-8 avril Paris
SEFI (European Society for Engineering Education): 2^e conférence mondiale.

8-14 avril Munich
«Bauma 83», foire de la construction et des machines de chantier.

10-15 avril Melbourne
5^e congrès international de mécanique des roches.

11-13 avril Cologne
9^e journée de travail des usines hydro-électriques de la région rhénane.

13-20 avril Hanovre
Foire de Hanovre 83.

16-25 avril Bâle
Foire suisse d'échantillons.

18-22 avril Aix-en-Provence
IAEO (organisation internationale de l'énergie atomique) et FAO: colloque international sur l'application des radiations à la recherche en physique des sols et irrigation.

19-23 avril Hambourg
«Energie 83», congrès et foire.

20-21 avril Baden
SSE: assemblée des délégués.

22 avril GAE: assemblée générale et visite de la raffinerie de Cressier.

25-29 avril Berlin
Journée allemande du béton.

26-27 avril Strasbourg
Journée d'information sur la

construction routière dans les années 80.

GSA: assemblée générale.
Conférence des présidents SIA.

Mai

2-6 mai Marseille
Colloque international sur la sécurité de fonctionnement des centrales nucléaires.

5 mai Brougg-Windisch
GCI: «Coordination dans la construction - Installations techniques du bâtiment».

6 mai Journée du Mont-Pèlerin «Le déclin de l'Occident est-il inéluctable?»

6 mai Zurich
Société suisse de mécanique des sols et des roches et GTS: journée d'information «Sonderbauwerke aus Lockergesteinen II».

6-10 mai Milan
«Sicomat/Edilizia 83».

8-11 mai Séoul (Corée)
«Pachec 83», 3rd Pacific Chemical Engineering Congress.

15-20 mai GRG: voyage en Bourgogne.

16-19 mai Varsovie
NOT/AITES/ITA: symposium international «Travaux souterrains - l'Homme - l'Environnement».

16-20 mai Seattle
IAEO: conférence internationale sur l'élimination des déchets radioactifs.

Carnet des concours

Maison de congrès et complexe hôtelier à Crans VS

Résultats

Le concours organisé par la Commune de Chermignon et les installations sportives et touristiques de Crans est issu d'une volonté générale de valoriser le site de l'Etang Long, lieu privilégié par sa situation, charnière entre les activités du centre de Crans et les activités de sport et de loisirs qui s'étendent d'ouest en est, de Plan Bramois à la Moubra. Cette volonté générale s'appuie concrètement sur l'intention de réaliser dans le secteur: une maison de congrès, un complexe hôtelier, la restructuration des équipements de sport et du golf, un parking de grande capacité en relation avec la refonte du système des circulations dans le centre de la station. Le choix de regrouper dans un seul concours une aussi grande variété d'opérations s'explique par la volonté des communes concernées d'obtenir une conception d'ensemble, cohérente, de l'aménagement de ce secteur pour y créer une zone d'animation et d'activité dans le prolongement immédiat du centre de Crans.

Le concours était ouvert aux architectes valaisans résidant dans le canton du Valais depuis le 1er janvier 1982, aux architectes valaisans établis en Suisse, ainsi qu'aux architectes romands et tessinois qui ont déposé leur candidature.

Composition du jury: Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, Gilbert Charrot, architecte, Lausanne, Aurelio Galfetti,

architecte, Bellinzzone, Vincent Mangeat, architecte, Nyon, Gaston Barras, président de la Commune de Chermignon (représentant des milieux privés), Jean Clivaz, vice-président de la Commune de Chermignon, Ulysse Lamon, président de la Commune de Lens, François Kuonen, architecte au Service des bâtiments, Sion, Hans Ritz, adjoint de l'architecte cantonal, Sion, Urs Zuppinger, architecte-urbaniste, Lausanne, Gaston Bagnoud, président de la Commune d'Icogne, Paul-Alfred Mudry, président de la Société de Développement de Crans.

Le concours a reçu un total de 45 inscriptions. A la date du rendu, 30 projets ont été envoyés. Résultats:

1^{er} prix (24 000 fr.): Emilio Bernegger, Edy Quaglia et Bruno Keller, Lugano; Renato Stauffacher, Lugano

2^e prix (15 000 fr.): Christian Beck, Monthey

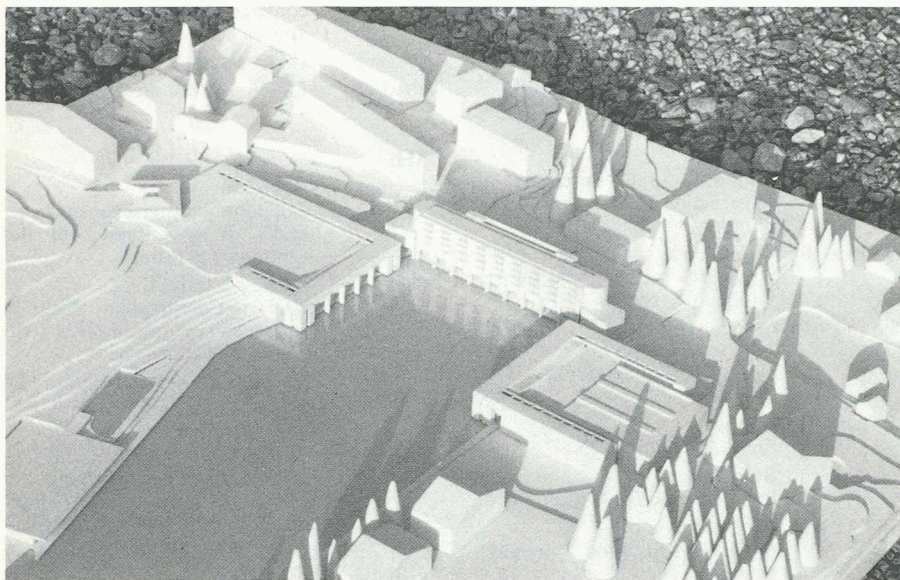
3^e prix (14 000 fr.): Roland Studer, Pierre Studer, Roger Choffat, La Chaux-de-Fonds

4^e prix (8000 fr.): Jean Cagna, Sion; collaborateurs: Serge Silvestrini et Pierre Cagna

5^e prix (7000 fr.): Ch.-A. Meyer, P. Baechler, R. Jordan, Sion

6^e prix (4000 fr.): G. Membrez & P.M. Bonvin SA, Sion; P. Schmid et R. Fuchs, Sion

7^e prix (3000 fr.): Jacques Widmann, Nadine Widmann, Ami Delaloye, Sion

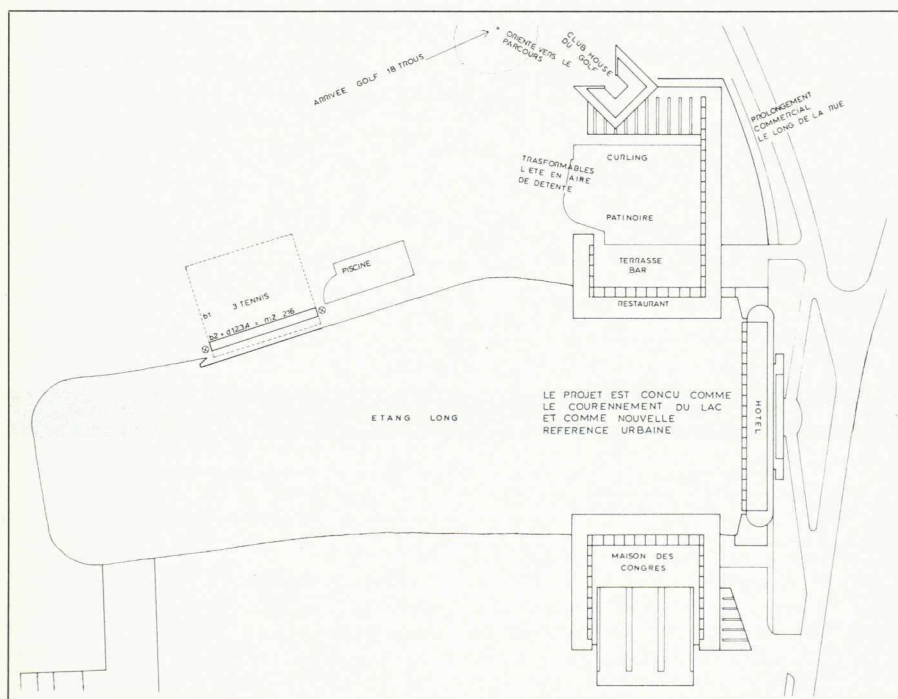


1er prix (24 000 fr., avec mandat d'exécution): **Emilio Bernegger, Edy Quaglia et Bruno Keller**, Lugano; **Renato Stauffacher**, Lugano

Extrait du rapport du jury

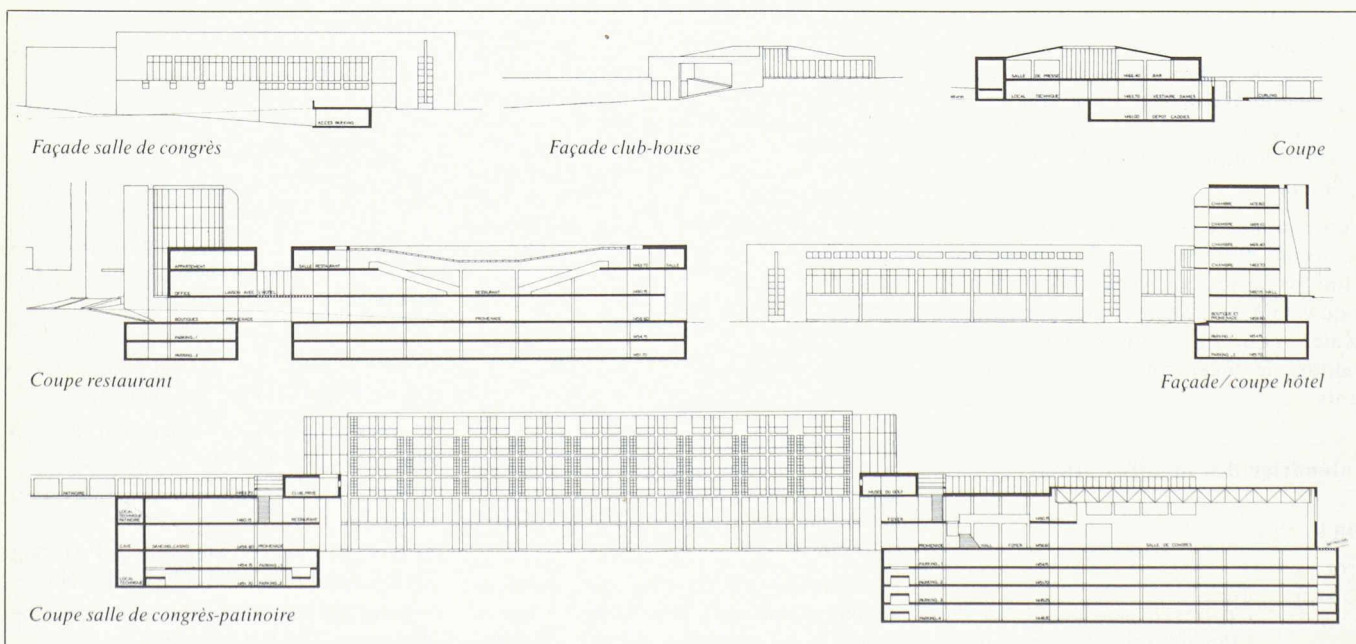
Le projet propose une modification profonde de l'environnement actuel. Ce faisant, il apporte cependant une réponse très satisfaisante à l'essentiel des problèmes posés par le programme: il intègre la salle de congrès et le parking collectif à l'ensemble des activités centrales de la station, en prolongeant la zone urbaine de Crans jusqu'au sud de l'Etang Long. L'hôtel est bien orienté, sa situation aux abords de l'Etang est remarquable. L'architecture du projet est riche et bien maîtrisée. Par l'organisation des volumes, des espaces extérieurs et des cheminements, elle réalise à la fois: la «soudure» entre le centre urbain et les quartiers résidentiels du sud – un contraste affirmé avec l'espace vaste et ouvert du golf – une communication intense avec cet espace, grâce à l'Etang Long qui s'intègre au projet en tant qu'espace de transition. Le projet révèle et accentue les valeurs du site.

L'organisation de l'hôtel et des équipements complémentaires (cuisine, restaurants, etc.) en deux volumes séparés, entraîne des complications dans l'exploitation de l'établissement. Le restaurant est bien conçu mais l'absence d'ouvertures vers la route et le golf peut nuire à sa fréquentation. Le clubhouse du golf est bien organisé, sa relation avec la restauration devrait cependant être améliorée. Les accès et l'organisation de la salle de congrès sont bien conçus.

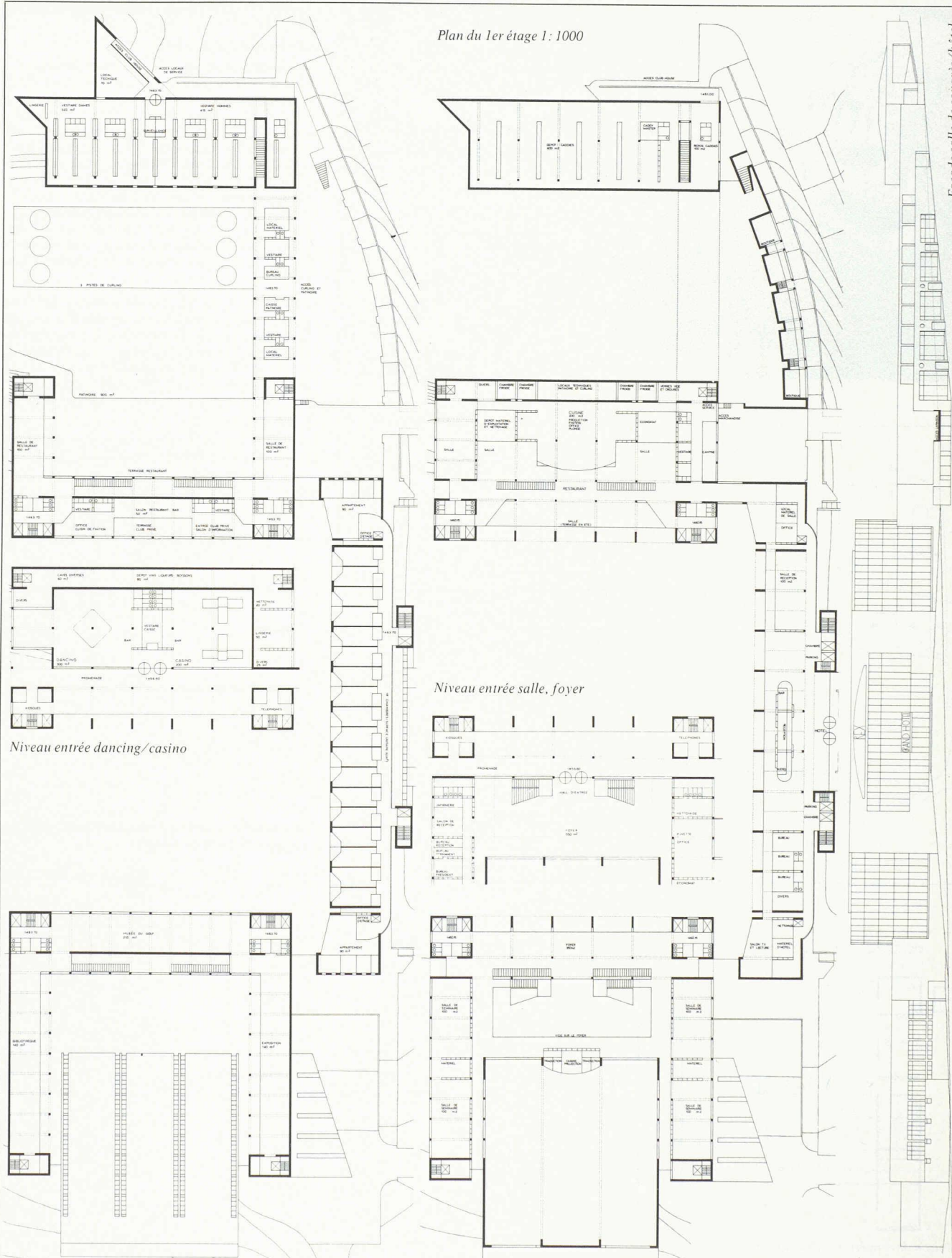


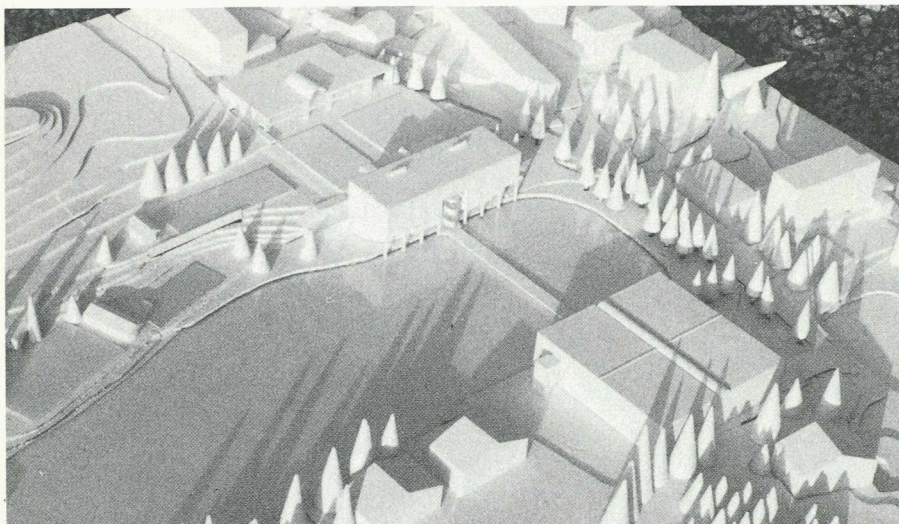
Maquette: de gauche à droite: clubhouse du golf, patinoire/restaurant, hôtel, maison de congrès

Plan de situation 1: 2500: le projet est conçu comme le couronnement du lac et comme nouvelle référence urbaine



Plan du 1er étage 1: 1000





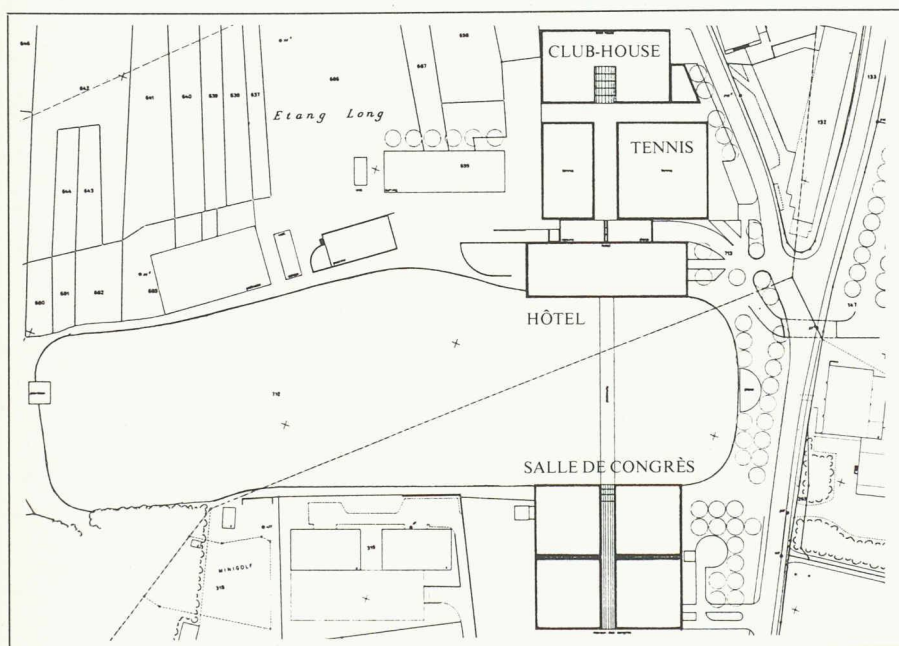
2e prix (15 000 fr.): **Christian Beck**, Monthey

Extrait du rapport du jury

La localisation des éléments du programme est valable. L'ouverture du projet vers l'ouest, en direction du golf, constitue une contribution intéressante à la mise en valeur du site. L'orientation de l'hôtel n'est cependant pas optimale. L'organisation des cheminements piétons et les aménagements extérieurs prévus à l'est de l'Etang Long révèlent la préoccupation de rattacher la maison de congrès et le garage collectif au centre de Crans. L'axe nord-sud qui structure le projet a un caractère artificiel par le fait qu'il ne s'intègre pas au réseau des communications urbaines. Par son importance, le volume de la maison de congrès déséquilibre la composition du projet.

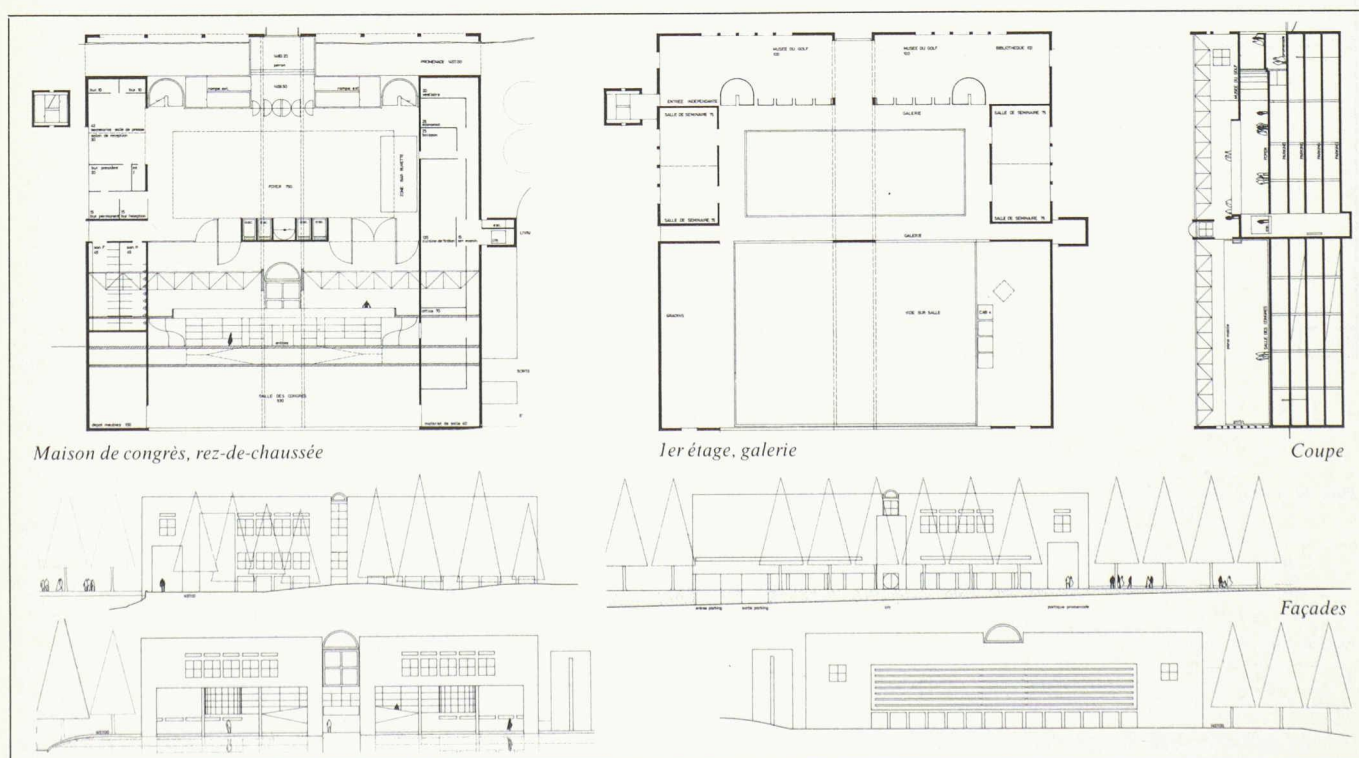
Complexe hôtelier: Les accès depuis la route du golf et les abords de l'Etang Long sont bien conçus. La localisation des éléments du programme est intéressante. L'organisation interne est valable. La combinaison de cette organisation avec l'axe nord-sud du projet pose cependant des problèmes de fonctionnement. Le club-house du golf est bien conçu.

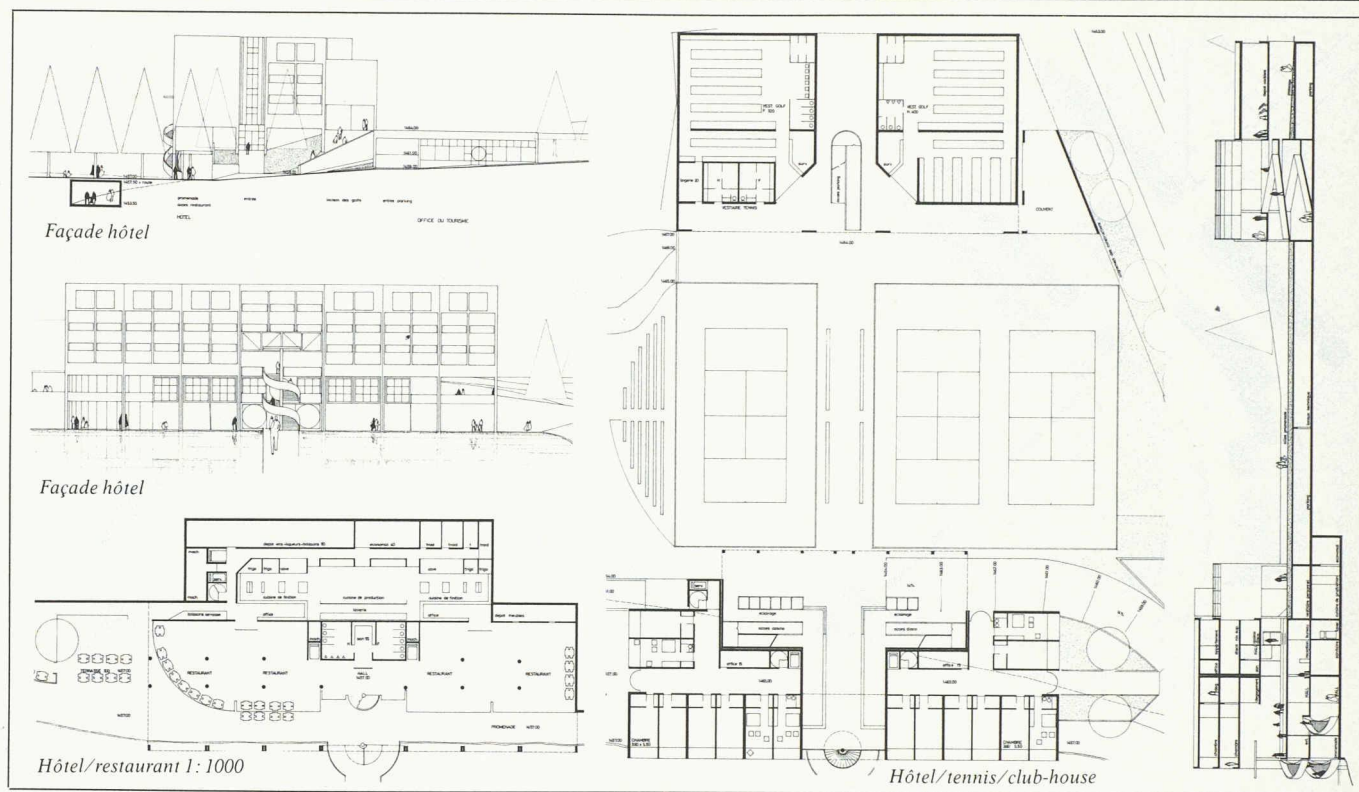
Maison de congrès: cette partie du projet n'est pas aboutie. Les accès sont bien situés mais trop étriqués. Les aires de service est (cuisine) et ouest (bureaux, etc.) doivent être interverties.



Maquette; de gauche à droite: club-house golf, tennis, hôtel, maison de congrès

Plan de situation 1: 2500





3ème prix (17 000 fr.): **Roland Studer, Pierre Studer, Roger Choffat**, La Chaux-de-Fonds

Extrait du rapport du jury

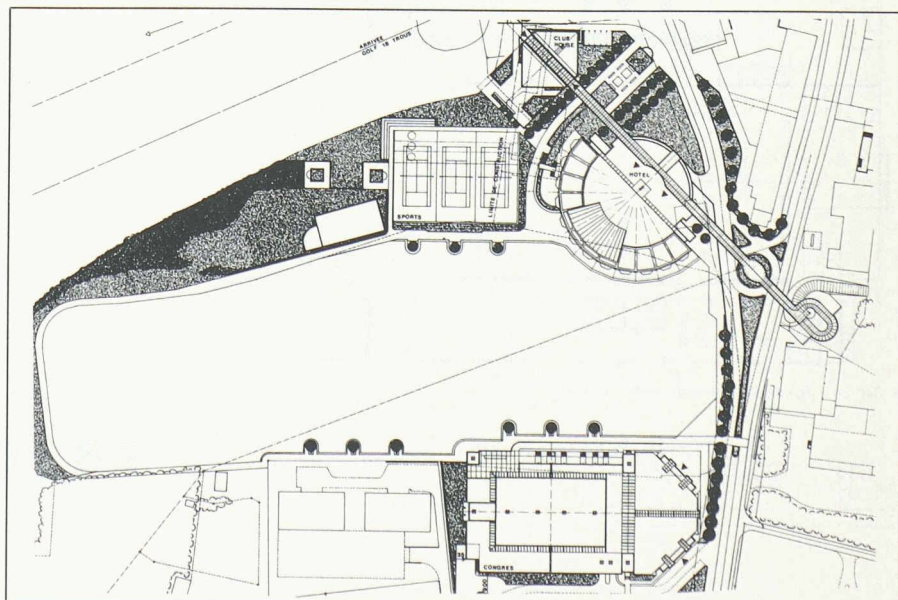
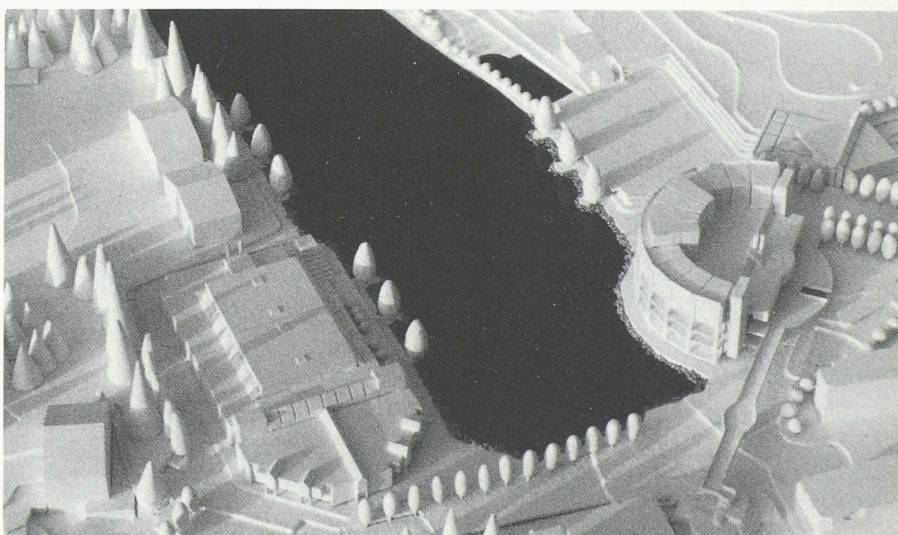
Si les divers éléments du projet comportent de nombreuses qualités au niveau de leur élaboration particulière, ils ne valorisent pas les potentialités du lieu. Si la partie sud et la partie nord constituent deux ensembles structurés, ils sont étrangers l'un à l'autre et ne forment pas un tout architectural.

L'implantation de l'hôtel à cheval sur l'Etang et son orientation sont indécises. L'axe diagonal entre les deux golfs est fonctionnel mais étranger à la structure urbaine du centre de Crans. L'ouverture créée entre l'hôtel et le club-house du golf, en direction de l'Etang et du golf est, par contre, intéressante.

L'organisation de la partie sud ne valorise pas la rive de l'Etang. La symétrie des entrées de la salle de congrès est gratuite.

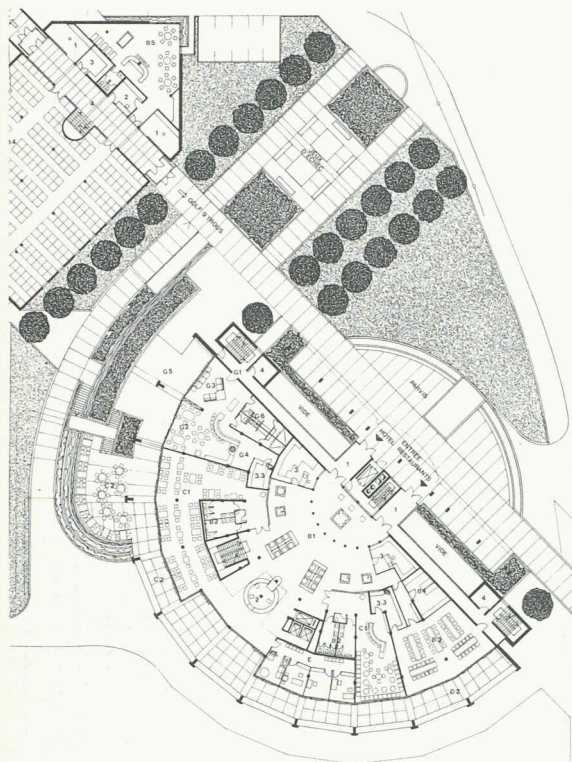
Les divers éléments du projet sont bien étudiés du point de vue fonctionnel et du point de vue de la technique hôtelière. L'organisation des parkings et leur accès aux véhicules et piétons est bien réfléchi.

L'aboutissement de l'axe diagonal à l'est de la route touristique n'est cependant pas convaincant. L'entrée de la piscine est difficile à trouver.

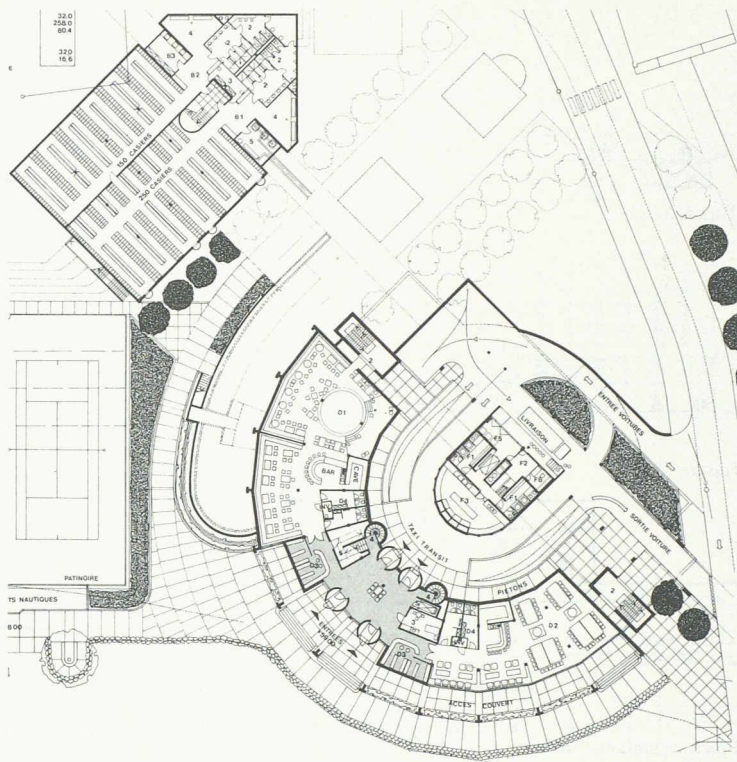


Maquette; à gauche la maison de congrès, à droite l'hôtel et le club-house golf

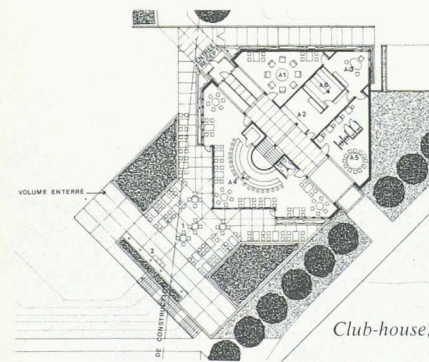
Plan de situation 1: 2500: maison de congrès, hôtel, golf



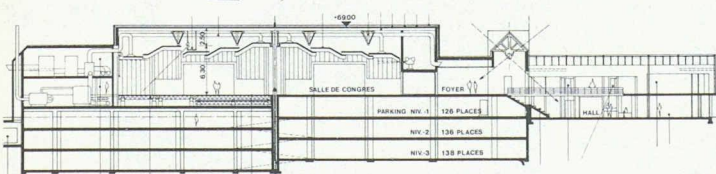
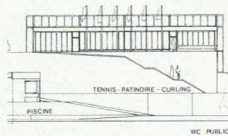
Rez-de-chaussée supérieur 1: 1000



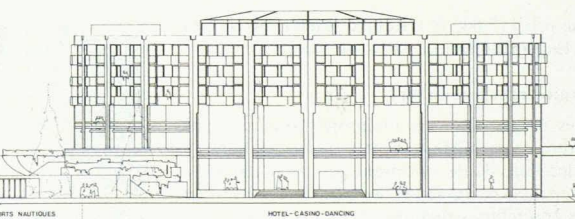
Rez-de-chaussée inférieur 1: 1000



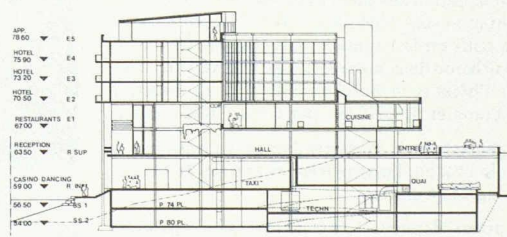
Club-house, rez-de-chaussée supérieur



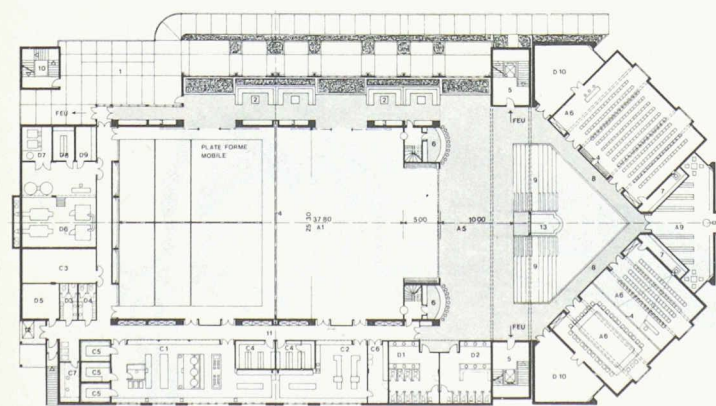
Maison de congrès, coupe



Hôtel, façade sud



Hôtel, coupe

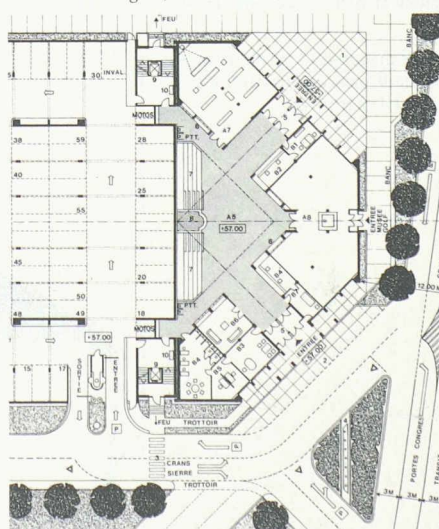


Maison de congrès, niveau salles 1: 1000

Façade



Maison de congrès, niveau entrées



Façade